

Le Carnet de Ste-Anastasie

Naissances :

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

- Richard SANTIAGO, né le 22/01/2002 ;
- Florent GUICHARD, né le 29/01/2002 ;
- Paul ILLIANO, né le 31/01/2002 ;
- Fanny ROUX, née le 01/02/2002 ;
- Yann HARTMANN, né le 01/02/2002 ;
- Ema ABLARD, née le 05/02/2002.

Nous présentons toutes nos félicitations à leurs parents.

Mariages



Nous avons le plaisir de vous annoncer le mariage de Monsieur Richard RAVIRI et de Mademoiselle Valérie LETERME célébré le 14 Février (ci-dessus),



ainsi que le mariage de Monsieur Antoine SAMPO et de Mademoiselle Claudine MARTIN célébré le 16 Février.

Nous présentons aux nouveaux époux toutes nos félicitations.

Village Fleuri

D'ici quelques semaines les préparatifs de fleurissement du village pourront commencer.

Comme les années précédentes la commune poursuivra ses efforts dans les espaces verts et les bâtiments communaux.

Quant aux particuliers qui le souhaitent ils peuvent se préparer dès à présent à affronter le jury du Concours Départemental « Villages Fleuris » qui visitera Ste-Anastasie en mai prochain.

Dans ces derniers cas la commune peut financer l'installation de jardinières et éventuellement de plantes fleuries installées sur le domaine public, sous réserve que celles-ci soient totalement entretenues et arrosées par les riverains volontaires.

Pour tout renseignement s'adresser à Mme Claude MAROUZE.

Cinéma



La prochaine séance de cinéma aura lieu le :
SAMEDI 2 MARS

A 20 H 30 à la Salle Polyvalente

Au Programme :

ASTERIX & OBELIX **Mission Cléopâtre**

De Alain Chabat avec Gérard Depardieu, Christian Clavier, Monica Bellucci, Jamel Debouzze...

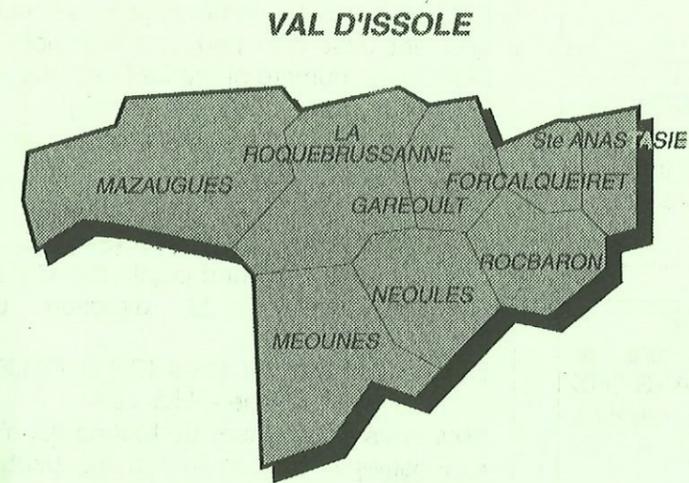
En 52 avant Jésus-Christ. Si toute la Gaule n'est pas occupée, l'Egypte de Cléopâtre est, elle, sous le joug de l'empire romain. Pis, Cléopâtre s'est choisi pour Jules César, empereur du plus grand des peuples. Ulcérée par les sarcasmes de César, la fière et sublime reine lui propose un pari : si elle parvient à lui faire construire le plus somptueux des palais dans un délai de trois mois, en plein désert, il devra concéder publiquement que le peuple égyptien est le plus grand de tous les peuples. Pour mener bien cette entreprise, Cléopâtre va faire appel à l'architecte Numérobis.

Sainte-Anastasie



Bulletin Municipal

FEVRIER
2002
n°142



Le mot du maire

La Communauté de Communes du Val d'Issole est née et le 11 février son premier Président Benjamin Philipp, Maire de Forcalqueiret, a été élu à la quasi unanimité par l'ensemble des communes.

Cette élection -vous l'avez bien compris- a été précédée de débats fermes mais toujours courtois entre les élus des différentes communes membres.

Enfin, c'est le choix de la sagesse, mais non de l'immobilisme, qui l'a emporté et sans me placer en visionnaire, je m'en félicite.

De fait, l'objectif essentiel est de parfaire à moyen et long terme une intercommunalité de projets sans pour autant défaire les communes, maillons essentiels de la démocratie locale. Aujourd'hui cette orientation est acquise.

Avec le Conseil Municipal, je forme donc le vœux que cette nouvelle institution s'inscrive sans précipitation dans le cadre d'une réflexion globale sur l'organisation territoriale et économique de l'espace communautaire pour les dix années à venir.

La révolution ne devrait donc pas avoir lieu, étant bien entendu qu'une communauté de communes forte ne peut exister durablement que dans le cadre de compétences précises déléguées par des communes également fortes, porteuses d'identités incontournables.

Jean-Pierre MORIN

ASSISTANTE SOCIALE

Numéro d'appel pour prendre rendez-vous avec l'assistante sociale :

☎ 04.98.05.15.00

ASSOCIATION AIDE ET SERVICE A DOMICILE

Les prochaines permanences auront lieu les Vendredis 1^{er}, 15 et 29 MARS en Mairie de 14 H. à 16 Heures.

ENTR'AIDE SOCIALE DU VAR

Mme BENOÎT Marie-Pierre assurera sa permanence à la Mairie, le jeudi 7 MARS 2002 de 10 H. à 12 H. : aide à domicile, retraités, malades, infirmes (aide-ménagère).

A.D.A.F.M.I.

Association d'Aide à Domicile
Mission : assurer aux personnes dépendantes un soutien adapté (retraités).
Tél : 04.94.69.44.86

PHARMACIES DE GARDE

Numéro du standard d'appel d'urgence :
Standard : 04.94.07.08.08

RAMASSAGE MENSUEL DES MONSTRES

Prochains ramassages des « monstres » :

♦ Le **LUNDI 25 MARS 2002**

(se faire inscrire en Mairie au préalable).

BIBLIOBUS

Le bibliobus stationnera à Sainte-Anastasia, Parking des Ferrages le :

MARDI 26 MARS 2002
de 14 H 00 à 15 H 00

Déclaration des revenus 2001

Afin de fournir les renseignements nécessaires aux personnes qui le désirent pour l'établissement de la déclaration des revenus 2001, une permanence sera assurée par M. Luc MESLARD, Contrôleur Principal des Impôts :

Le MARDI 19 MARS 2002
de 14h00 à 16h00
en Mairie

POLICE MUNICIPALE

NUMERO de la Police Municipale :
06.08.80.45.82

Enfin, pour les événements graves (incendie, accident, désordre...) ou en cas de non-réponse au numéro précédent, appeler le 18 (Pompiers) ou le 17 (Gendarmerie)

DECHARGE CANTONALE DE LA ROQUEBRUSSANNE

(Après le rond-point du Collège de Garéoult, prendre la direction de La Roquebrussanne).

Du Lundi au Samedi 6H à 12H et 13H30 à 16H
Dimanche -8H à 12H-

Pour vous débarrasser de tout ce qui n'est pas « monstres », c'est-à-dire ce qui peut trouver place dans une malle de voiture.

INTERVENTION SUR LES RESEAUX PUBLICS D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT NOUVEAU

numéro d'appel : 0 810 757 757
puis numéro donné par le répondeur

SERVICE DE GARDE DES MEDECINS

En raison de la poursuite du mouvement de grève des Médecins Généralistes pour le service de garde (week-end et jours fériés), prière de s'adresser au S.A.M.U. (en composant le 15)

FOURRIERE MUNICIPALE CONVENTIONNEE

« IDENTITE CANINE » à Garéoult
☎ : 04.94.04.89.33

MAIRIE

L'accueil de la Mairie est ouvert au public le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8 H à 12 H et le mercredi de 13 H 30 à 17 H.
Accueil : 04.94.69.64.40

CAMION VENTE

Date prévue pour le prochain passage de camion vente au parking des Ferrages :

MERCREDI 27 MARS 2002

- Provence Outillage
La matinée

**Secours Populaire
Comité de Ste-Anastasia**

« La St-Valentin » du dimanche 17 février a connu un bon succès, avec plus de

soixante participants.

Comme toujours, dans une ambiance très amicale entre personnes qui se connaissent et s'estiment mutuellement.

Les crêpes de nos bénévoles et les pâtisseries de notre boulanger ont été 'dévorées... bien arrosées comme il se doit avec cidre et rosé du pays.

Ces dames ont été accueillies avec une rose... et bien dansé ensuite...

L'animation musicale avec Jo Pierrini toujours en fore a cette fois été « renforcée » avec deux jeunes musiciens Adrien et Baptiste Agostini, à la batterie et au tumba.

Deux talents qui promettent.

Les billets de tombola DON.ACTION (300) se sont bien vendus.

Au nom de toute l'équipe, merci à toutes et tous nos amis qui nous soutiennent.

Nous vous informons que les permanences au local Parking des Ferrages reprendront en mars, les mardis et vendredis de 14H30 à 17H30.

Vous y trouverez des vêtements divers, chaussures, vaisselle et livres.

Tél. message 04.94.72.29.50.

Le Président
Jo Fadda

**Judo Club de Ste-Anastasia
Nouvel exploit !!!**

Dimanche 23 février à Calas (Bouches du Rhône) se déroulaient les championnats P.A.C.A. 2ème division qui regroupaient les départements des Alpes Maritimes, Hautes Alpes, Bouches du Rhône, Côte d'Azur, Corse.

Caroline BRINGANT et William GUENOT réussirent tous les deux une importante qualification, pour les zones qui se dérouleront à Grenoble, dernière ligne droite avant Paris. La saison 2001/2002 bat son plein, félicitations à tous.

Le Bureau

La vie au village

Un fait divers

Dans un précédent bulletin nous regrettons le peu de témoignages spontanés concernant les faits de délinquance ordinaire.

Après tout, il est bien vrai que cette situation d'insécurité peut convenir au plus grand nombre ! Je n'insisterai donc plus sur ce sujet et je comprends également que la Police et la Gendarmerie puissent en avoir ras les kékis !

Il n'empêche que certains d'entre nous savent encore faire preuve d'un certain courage, sans pour autant décapiter leur agresseur.

Dans ce cas d'espèce un malfaiteur qui de nuit, tentait de s'introduire dans une villa a été accueilli par une solide volée de bois vert. Il en sera sans doute quitte pour quelques jours d'hôpital.

Bravo pour cet acte de civisme et pourquoi pas de citoyenneté (pour être dans le vent).

Le Calendrier du mois

- **Samedi 2 Mars :**
Cinéma 20 H 30 salle polyvalente
Assemblée Générale de la Société Bouliste 18 H
Ancienne Mairie
- **Samedi 16 Mars :**
Cinéma 20 H 30 Salle Polyvalente
- **Dimanche 17 Mars :**
Chorale Concert Rétina 17 H Salle Polyvalent
- **Vendredi 22 Mars :**
-Conférence M. ADIBA sur la Jordanie 20 H 30
Salle Polyvalente
-Assemblée Générale de l'Association de
Badminton 20 H Ancienne Mairie
- **Samedi 30 Mars :**
Cinéma 20 H 30 Salle Polyvalente

Petites annonces

- Particulier vend table chêne massif, 0.73 x 1.90 m, pied monastère 412 €. ☎ : 04.94.72.24.88
- Vends piano ☎ : 04.98.05.21.21

Comite d'intérêt Familial et Rural

Compte rendu de l'Assemblée Générale du **Comité d'Intérêt Familial et Rural** de Sainte Anastasie qui s'est déroulée le 5 février dernier à la salle polyvalente en présence de :

Monsieur **MORIN Maire de la Commune**

Madame **RAYBAUD Chargée de mission** pour le développement des structures Accueil Petite Enfance ACEPP-PACA

Et des membres présents : **Annie FABRE, Gilberte FRENEA, Michèle MICHEL, Pierre MICHEL**

Dans le cadre de cette deuxième assemblée générale la priorité de l'ordre du jour a été donnée au projet de la structure Accueil Petite Enfance, suivi des thèmes des dossiers qui ont été traités durant l'année écoulée et du renouvellement des membres au Conseil d'administration.

En ce qui concerne le projet de la structure Accueil Petite Enfance, il a été rappelé les différentes phases parcourues depuis le 24 janvier 2001, date de notre première assemblée générale où il a été question de la nécessité d'une mise en place d'une halte garderie souhaitée par les mamans. L'association a mis tout en œuvre pour sonder l'authenticité des besoins. Le soutien de **PUDAF**, la participation d'une **Conseillère** et d'une **Assistante Technique de l'Action Sociale de la Petite Enfance CAF** ainsi que de la **Chargée de Mission ACEPP PACA**, les informations transmises par le docteur de la PMI, la mise en place de réunions pour informer et mettre en évidence les besoins des mamans par le biais d'un questionnaire et ceci avec le concours de **Carole SEGUI** présidente de l'**APESA**, ont permis d'aboutir à une volonté commune de voir se réaliser ce projet qui est aujourd'hui de la compétence de l'Intercommunalité.

A cet effet, il est conclu le souhait de la mise en place d'une cellule de partenariat avec la participation de quelques mamans permettant l'échange d'informations, une étroite collaboration pour une meilleure coordination du travail à réaliser par l'association compte tenu que l'aboutissement de ce projet est un travail de longue haleine.

Monsieur MORIN, maire de notre commune, a confirmé l'engagement de son soutien dans l'accompagnement de ce dossier complexe auprès de l'Intercommunalité.

Enfin, il a été question des **actions engagées** par l'association durant l'année 2001, qui s'appuient sur le **disparité des besoins ressentis** tant sur l'aspect **social**, que sur la **qualité de vie**, l'**information**. Un travail souvent orienté vers les pouvoirs publics.

A l'écoute du quotidien nous intervenons.

Dernièrement, notre association s'est affiliée au Comité de Jumelage de Brignoles. Enrichir nos différences, avec **TIELT (Belgique) BRUNECK-BRUNICO (Italie) GROSS-GERAU (Allemagne) SZAMOTULY (Pologne)**.

La présidente a ensuite remercié Monsieur MORIN de l'attention particulière qu'il a porté tout au long de la discussion qui a eu lieu au cours de cette réunion se déroulant dans une sympathique et cordiale entente entre tous les participants.

Jacqueline PIERLOT

L'Association Bouliste communique

L'Assemblée Générale se tiendra le 2 MARS 2002 à 18 H. à l'ancienne Mairie (1^{er} étage).

L'ordre du jour est le suivant :

- Appel à candidature pour le renforcement du bureau actuel.
- Formation des équipes pour assurer la saison bouliste 2002.
- Elaboration du programme 2002.
- Concours Fédéraux.
- Questions diverses (buvette...).

Le Bureau actuel (5 membres actifs) ne pourra continuer à assurer ses fonctions pour la saison 2002. Nous espérons que notre appel sera entendu et que vous viendrez nombreux renforcer l'équipe actuelle afin de conserver pour notre village cette animation sportive et conviviale.

Le Président provisoire
R. SABATIER

Club des Cigales

Cette année, la fête des violettes de Tourrettes s/Loup aura bien lieu, et nous avons le plaisir de vous la proposer pour le dimanche 10 mars prochain. Le matin, nous visiterons en toute liberté le village de Vence, puis nous nous retrouverons chez « Grand'mère » pour le déjeuner. L'après-midi, à partir de 14h30, corso fleuri, suivi de la traditionnelle bataille de fleurs.

Départ à 7h30 de la place de la gare.

Nous enregistrerons les réservations jusqu'au 5 mars, dernier délai, au 04.94.72.20.33, lesquelles devront être confirmées par l'envoi d'un chèque de 10 euros par personne pour acompte (au nom du club des cigales).

Prix de la journée avec restaurant 37,60 euros
sans restaurant 14 euros.

D'autre part, rappelons à l'attention de tous, grands et petits, que l'atelier « photo » fonctionne avec pour but l'apprentissage du développement de vos clichés en noir et blanc. A vous de proposer le jour et l'heure.

Enfin, à vous qui aimez la lecture, notre bibliothèque offre un grand choix de livres. Elle est ouverte en notre local, le jeudi de 16h30 à 17h30. Destinée aux adultes, mais également aux enfants, elle peut satisfaire aux demandes de livres d'Histoire, de documentation, de collage, de romans et autres BD. De plus, le meilleur accueil vous y attend.

Une cigale

Chronique municipale

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal en date du 22 Février 2002

Etaient Présents : MMES BRETON, DEVAUX, LAURENT, MAROUZE MM. ALLAVENA, CORBIER, CUENOT, HOFFMANN, ISTRIA, JURAVER, MANA, PICAUDE, RAYNAUD, SABATIER, TOSELLO.

Absents Excusés : M. ANZERAY donne procuration à M. MORIN, Mme BOCQUET donne procuration à Mme MAROUZE, M. LALANDEC.

Sous la présidence de Monsieur MORIN, Maire.

VOTE ANTICIPE D'UNE SUBVENTION 2002 A L'ASSOCIATION « LA PROUVENCO DOU TEMS PASSA »

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'accorder une subvention à l'association « La Prouvenço Dou Tems Passa » de Ste-Anastasie d'un montant de 305 €.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité cette proposition. La dépense correspondante sera prévue au budget communal 2002 à l'article 65748.

APPLICATION COMMUNALE DE L'A.R.T.T. (35 HEURES)

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L 2121-29 ;
Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;
Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, et notamment son article 7.1 ;
Vu le décret n°2000-815 du 25 août 2000 relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail dans la Fonction Publique de l'Etat ;
Vu l'avis favorable émis par le comité technique paritaire le 17 décembre 2001 ;
Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le protocole d'accord sur l'A.R.T.T. soumis au Comité Technique Paritaire.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réduire la durée hebdomadaire de travail des agents de la Commune de Ste-Anastasie/Issole à 35 heures en moyenne par semaine, selon les modalités figurant dans le document ci-annexé.

Elections

Election Présidentielle

- 1^{er} tour 21 avril 2002
- 2nd tour 05 mai 2002



Elections Législatives

- 1^{er} tour 09 juin 2002
- 2nd tour 16 juin 2002

Procurations

Pour toute demande de procuration s'adresser en Mairie afin de pouvoir effectuer la démarche nécessaire auprès de la Gendarmerie de La Roquebrussanne.



Débroussaillage

L'incinération des végétaux sera réglementée à partir du 15 MARS.

A compter de cette date et jusqu'au 31 MAI les propriétaires et ayant droits devront déclarer en mairie leur intention de brûler des végétaux.

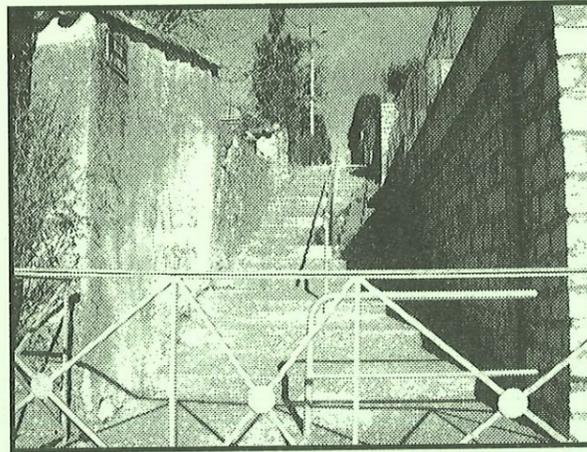


France Télécom

France Télécom nous informe de risques de perturbations sur le réseau téléphonique entre le 27 et le 28 mars 2002.

Travaux réalisés sur le territoire communal durant le mois écoulé

- Rue de la Chapelle : L'enrobé livré ne répondant pas à la formule demandée, sa mise en œuvre n'a pu être effectuée correctement (des prélèvements des matériaux utilisés sont systématiquement faits par la D.D.E. et analysés dans son propre laboratoire de La Garde). En conséquence les travaux ont dû être repris dans leur totalité.
- Parking des écoles : L'épaisseur de la couche d'enrobé n'ayant pas été respectée en tous endroits, des détériorations sont très vite apparues. La reprise des travaux s'est imposée par la superposition d'une seconde couche de 5 cm. Notons que ces travaux seront pris en charge par les entreprises.
- Rue de la Colline : Installation d'une rampe sur la section « escaliers ».
- Mairie : Peinture des volets.
- Création d'une rocaille dans les jardinières du parking des écoles, du côté du chemin des Horts.
- Abattage d'arbres au Pré de la Font et sur les berges de l'Issole en raison du danger qu'ils représentaient.
- Dépôt communal des Aires : Par suite de nombreuses modifications et améliorations, il convenait de remettre les installations électriques et sanitaires aux normes. De même, s'impose, conformément à la législation du travail, la création, d'une pièce destinée à l'équipe technique.
- Ecoles : Divers travaux d'entretien et de petites réparations.
- Entretien des véhicules municipaux. L'équipe technique ayant été renforcée, elle est désormais en mesure d'effectuer ce travail.
- Revêtement antidérapant devant l'église : Couche mince d'enrobé de grosse granulométrie.
- Jardinières de la rue de la Chapelle : Apport de terre végétale, le propriétaire des lieux se chargeant des plantations.
- Taille des mûriers-platanes du parking de la mairie, de l'espace récréatif, du mûrier et du caroubier de la rue des Acacias.



Trottoir Chemin des Fabres - Chemin de la Bassaque

Il nous est souvent demandé quand ce trottoir sera réalisé, sa nécessité le long de la route départementale apparaissant de plus en plus évidente. Rappelons que cette création a été demandée à la D.D.E. en 1998.

Le premier problème apparu concernait le foncier car les parcelles jouxtant le bord même de la route étaient la propriété des riverains.

Mais, dans l'attente de l'accomplissement de formalités rendant le Département propriétaire de l'emprise du trottoir, les propriétaires se sont engagés par convention à autoriser la réalisation des travaux.

De son côté, le Conseil Général a décidé de prendre à ses frais la création du réseau pluvial. A ce jour, une section seulement a été faite, du chemin de la Bassaque au niveau de la servitude longeant le terrain de football.

La date d'achèvement de cet ouvrage ne nous a pas encore été notifiée mais le Conseil Général est toujours engagé.

Les crédits pour la construction du trottoir proprement dit, à la charge de la commune, sont inscrits au budget 2002 (106 714 € - 700 000 F.).

Les études concernant l'éclairage public réalisées courant 1999, nous ont été transmises en août 2000. Ces délais reflètent bien la lourdeur des procédures auxquelles nous sommes soumis : études, marchés publics, dégagements de crédits... viendra bien un jour où...

Tout ce que vous faites compte pour la planète (suite)

Quelques gestes simples pour participer à la préservation de l'environnement et du cadre de vie

LA NATURE

Un jogging en forêt, pour respirer à fond. Mais attention, la force du chêne centenaire est trompeuse : la nature est fragile, et elle nécessite de notre part une attention et un respect de tous les instants.

En une seconde, on en prend pour 10 ans

Les déchets – sacs et bouteilles en plastique, canettes usagées, papiers d'aluminium – se dégradent très lentement dans la nature. Ainsi, une canette en métal jetée en une seconde mettra 10 ans à se décomposer.

Gare aux feux

Un bon feu de camp au clair de lune, rien de tel pour se sentir en communion avec la nature. Mais prudence ! En 2000, près de 25 000 hectares de forêts sont partis en fumée. Et 9 feux sur 10 sont dus à l'homme et à ses activités. Attention aussi au mégot de cigarette...

De la réserve

La faune et la flore des parcs et réserves naturels sont particulièrement fragiles, et n'apprécient ni les gaz d'échappement ni les crissements de pneus. Alors ne faites pas fuir les marmottes, respectez la réglementation.

L'herbe, c'est bio

Bon, ça suffit ! Il ne sera pas dit que votre pelouse conservera son look de forêt amazonienne un jour de plus. Mais une fois rangés votre machette et votre bulldozer, pensez à conserver l'herbe coupée. La dégradation et la fermentation de l'herbe provenant de la tonte d'une pelouse fertilisent cette dernière efficacement, et de façon totalement naturelle. Ça marche aussi avec les feuillages...

Touche pas à ma fleur

La France possède un patrimoine végétal d'environ 5 000 espèces de plantes, dont plus de 400 sont intégralement protégées sur l'ensemble du territoire national.

La cueillette de ces espèces peut parfois entraîner leur disparition et bouleverser des écosystèmes. Alors apprenez à les reconnaître !

La vie associative

Chorale Chant et Amitié Opération Mille Chœurs pour un Regard

Dans le but, renouvelé chaque année, de soutenir l'association « Rétina-France », la chorale donnera un concert le dimanche 17 mars à 17h à la salle polyvalente.

Se joindront à elle la chorale « Huit fontaines » de Besse (chef de chœur, Monique François) et la soliste Caroline Pozzo, de Besse également, dans leur répertoire respectif.

En fin de programme, nous interpréterons ensemble deux chants, dont celui composé pour la circonstance par Pierre Perret « Voir ».

Le prix d'entrée, fixé à 5 euros, sera intégralement reversé à l'association « Rétina-France » au profit de la recherche médicale en ophtalmologie.

En vous associant à nous, vous contribuerez à la réussite de cette belle œuvre caritative.

Les samedi 2 et dimanche 3 mars, un stage est proposé par Madame Arnaud, professeur de chant, aux choristes qui le souhaitent.

Une choriste

Football ESSA Prochains matchs à domicile

- + 13 ans Pré-Excellence
le 03/03/02 à 10 H Ste-Anastasia/Sol. Farlède
Es3
- le 17/03/02 à 10 H Ste-Anastasia/Rians U.S. 1
- Poussins Pré-Excellence
le 09/03/02 à 14 H 30 Ste-Anastasia/Cabasse 1